

Mamoudzou, le 25 mai 2014



A

**Monsieur le Vice Recteur**  
97600 Mamoudzou

Monsieur le Vice Recteur,

Des collègues ont attiré mon attention sur un message qui leur a été adressé dans leur boîte mail professionnelle par rapport à la « campagne voyage 2014 ». Je suis, une nouvelle fois, surpris par votre façon de faire puisque, comme aucun décret n'a encore été publié, votre correspondance à l'endroit des agents concernés n'a pas de base réglementaire. **Les collègues ne sont d'ailleurs pas tenus de vous répondre et encore moins dans les délais que vous avez fixés.**

Au mois de novembre dernier, toujours au sujet des congés bonifiés, vous aviez déjà publié une note de service alors que l'état du projet de décret n'était pas encore très avancé et que vous étiez bien conscient de nos démarches et de nos demandes, s'agissant de la période transitoire. Vous vous cachez à l'époque derrière une prétendue « anticipation » afin que les collègues puissent s'organiser par rapport à leur voyage ...

Aux ministères des Outre-mer et de la fonction publique, nous avons plaidé pour la non publication du décret, en indiquant que dans les conditions actuelles, aucun collègue ne pourra payer les 50% des billets d'avion qui avoisinent les 2000 €. Au ministère de l'Education Nationale nous avons vainement demandé un dispositif exceptionnel pour « gommer » la discrimination que nous dénonçons ...

En fait, cette situation arrange bien les affaires du ministère de l'Education Nationale et du vice rectorat qui pourront se faire au passage quelques économies ... J'ai surtout compris que c'est le vice rectorat et le ministère de l'Education Nationale qui sont à l'initiative de ces dispositifs discriminatoires !!!

**Rivomalala RAKOTONDRAVELO**  
Secrétaire Départemental